**FAQ – Concours et équivalences**

# Comment s’inscrire en 1re année ?

L’inscription à l’école se fait suite à la réussite du concours d’entrée.

L’inscription au concours se fait sur Parcoursup, entre le 15 janvier et le 13 mars 2025. Vous devez sélectionner la fiche “*École Supérieure d’Art de Lorraine — site de Metz* “ et remplir votre dossier directement sur la plateforme.

Tout candidat qui valide son vœu et règle les 40€ de frais d’inscription au concours sera admis à concourir.

**Comment se déroule le concours ?**

Les épreuves d’admissibilité et d’admission se dérouleront sous une forme dématérialisée. Les sujets des épreuves du concours seront communiqués directement par mail aux candidats dont le dossier administratif aura été validé par Parcoursup.

Une plateforme dédiée sera ouverte aux candidats du 07 au 13 avril 2025 pour y déposer les réponses aux sujets des trois épreuves : arts plastiques, culture générale et portfolio.

Une épreuve orale en visioconférence complétera le concours, elle aura lieu entre le 12 et le 16 mai 2025.

**Je souhaite rentrer dans l’école en cours de cursus, comment s’inscrire ?**

Pour entrer dans l’école en 2eme ou 4eme année, les candidats doivent passer une commission d’équivalence.

Les inscriptions aux commissions sont ouvertes jusqu’au 09 mars 2025 sur le site https://admission.archi.fr/ rubrique “ESA Lorraine“. Le lien est disponible directement sur notre site Internet. L’inscription à la commission coûte 40€.

**Comment se déroule une commission d’équivalence ?**

Une commission consiste en entretien oral, appuyé par un portfolio et une note d’intention détaillée.

Les attentes de la note d’intention sont disponibles sur le site Internet, dans la rubrique “Formation – Admission en cours de cursus“

Un planning d’entretiens avec un jury d’enseignants sera ouvert fin mars, ils se dérouleront du 22 au 25 mai 2025.

**Combien coûtent les études à l’ÉSAL ?**

Pour l’année scolaire 2024-2025, les frais d’inscriptions étaient de 430€ pour les habitants de l’Eurométropole de Metz et 740€ pour les habitants hors Eurométropole de Metz (sur la période des études), payable en plusieurs fois. Les étudiants boursiers ne sont pas exonérés.

**Les études à l’ÉSAL sont-elles éligibles aux bourses du CROUS ?**

Oui. Actuellement, environs 50% de nos étudiants sont boursiers. De plus, l’école offre à tout·es les étudiant·es une aide au diplôme de 180€ pour le DNA et 300€ pour le DNSEP, pour l’achat de matériel. En temps qu’étudiant·es dans une école d’art, vous aurez également droit à des réductions dans certaines boutiques spécialisées.

Les étudiant·es ont également la possibilité de demander un logement dans les résidences CROUS du Saulcy, ainsi que d’accéder au restaurant universitaire.